



Centre de loisirs

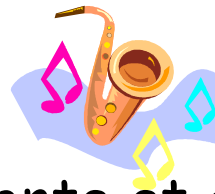
2 à 4 ans

du 7 juillet au 1 août 2008

à AGNIERES



Thème du centre



A la découverte du conte et de la musique.



Inscriptions* du 9 juin au 27 juin 2008

du lundi au vendredi de 9h à 12h

et le jeudi de 17h à 19h

à la Communauté de Communes de l'Atrébatie

81, rue d'Arras à Hermaville

Renseignements auprès de Christine FRANCOIS

au 03-21-59-34-59.

Adresse mail : cfrancois@cc-atrebatie.fr

* Les places sont limitées à 21 enfants par semaine.
Possibilité de garderie de 8h30 à 9h00 et de 17h00 à 17h30.

COUPON A REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION



Centre de loisirs maternel
à AGNIERES

Du 7 juillet au 1 août 2008



Nom des parents.....

Prénom(s).....

Adresse complète :.....

.....

Téléphone personnel :.....

Téléphone professionnel :.....

Nom et adresse de l'employeur des parents :

Père :.....

Mère :.....

Personne à prévenir en cas d'urgence:.....

Tél :.....OU.....

N°d'allocataire CAF :.....

N°de Sécurité Sociale ou MSA*

Assurance Responsabilité Civile :.....

N° du contrat :

*Où l'enfant est affilié.



Une réunion d'information aura lieu le jeudi 26 juin 2008
à 19h 00 à AGNIERES.

Tarifs

Revenu fiscal de référence du foyer	Type de semaine	1 semaine / 1 enfant		1 semaine / 2 enfants		1 semaine / 3 enfants	
		sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine
- de 7 600 €	semaine 4 jours	4 €	8 €	8 €	16 €	12 €	24 €
	semaine 5 jours	5 €	10 €	10 €	20 €	15 €	30 €
7 601 € à 15 200 €	semaine 4 jours	20 €	36€	31 €	63 €	39 €	87 €
	semaine 5 jours	25 €	45 €	39 €	79 €	49 €	109 €
plus de 15 201 €	semaine 4 jours	32 €	48 €	48 €	80 €	64 €	112 €
	semaine 5 jours	40 €	60 €	60 €	100 €	80 €	140 €
Extérieurs à l'Atrébatie	semaine 4 jours	51 €	67 €	101 €	133 €	151 €	199 €
	semaine 5 jours	63 €	83 €	125 €	165 €	187 €	247 €

Nombre d'enfants

	Nom, prénom	Date de naissance
1 ^{er} enfant		
2 ^{ème} enfant		
3 ^{ème} enfant		

Calcul du montant de l'inscription

<u>1^{er} enfant</u>	<u>2^{ème} enfant</u>	<u>3^{ème} enfant</u>	<u>avec</u> <u>Cantine</u>	<u>sans</u> <u>cantine</u>	<u>Montant</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 7 au 11 juillet =	€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 15 au 18 juillet =	€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 21 au 25 juillet =	€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 28 juillet au 1 août =	€
Sous total =					€
Bons CAF =€ xjours xenfants =					€
Montant dû =					€



Les semaines réglées ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement, sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical ou si la communauté de Communes n'était pas en mesure d'assurer les prestations proposées.

Le centre de loisirs maternel accueillera les enfants de 2 à 4 ans (4 ans moins 1 jour).

Les enfants des familles du Territoire de l'Atrébatie sont prioritaires lors des inscriptions.

Le centre fonctionnera du lundi au vendredi.

Horaires :



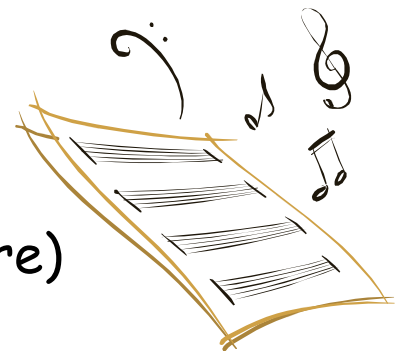
Les enfants inscrits en cantine seront accueillis dès 8h30 et jusqu'à 17h30.

Les enfants non inscrits en cantine seront accueillis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Rappel aux familles :

Les repas supplémentaires (pique nique) seront facturés aux familles après le centre (coût des repas : 3.90€)

Pièces indispensables à l'inscription :



- Bulletin d'inscription **rempli** (ci contre)
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de l'attestation CAF (Feuille verte) si bénéficiaire
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2006 (à défaut le tarif maximum sera appliqué)
- Les chèques sont à émettre à l'ordre du trésor public
- Justificatif de domicile (facture EDF, Télécom...)